

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | La couverture, le sommaire et les pages d'annonces
publicitaires sont manquantes.

Pagination continue. |

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

L'autorité paternelle

« Ce qu'il y a de plus difficile pour certains parents, dit Mgr Dupanloup, c'est de *vouloir* et aussi de *faire vouloir* leurs enfants. On ne veut plus, on ne sait plus commander ni défendre : commander le bien, défendre le mal, avec douceur, fermeté et persévérance. J'ai vu les meilleurs fléchir là-dessus, et par là même gâter profondément leurs enfants, dès le premier âge.

« Et ce n'est plus seulement à trois, quatre ou cinq ans qu'on gâte les enfants, mais à dix, onze et douze ans. Aujourd'hui c'est à douze ou treize ans qu'on a pris le parti de faire la volonté de ses enfants, et qu'on croit ne pouvoir plus leur rien commander sérieusement.

« Combien de fois n'ai je pas entendu dire : « Mais il ne veut pas il ne voudra pas ! » Et pourquoi donc êtes-vous sur la terre, père et mère, sinon pour vouloir avec sagesse, et pour faire vouloir avec autorité ?

« Une mère me disait de son fils, pour lequel je lui donnais le conseil le plus important : « Mais il a quinze ans, on ne peut plus lui ordonner. » Et ce sont des parents chrétiens qui tiennent un pareil langage ! Et ils comptent pour rien les menaces et les terribles exemples des divines Ecritures ! Voyez Héli, voyez Saouel ! c'étaient des saints, leurs fils avaient trente ans : ils prévariquèrent, les pères ne les corrigèrent point : on connaît le châtiement des uns et des autres. »

L'autorité paternelle, même dans une foule de bonnes familles du reste, tend de plus en plus à descendre au-dessous de zéro.

Chronique de la "Semaine Religieuse"

Nous avons eu la bonne fortune, lors de la dernière fête nationale, d'entendre plusieurs discours vraiment remarquables, et dont nous aurons, avant longtemps, l'occasion de parler. Pour le

moment, contentons-nous d'attirer l'attention sur celui de M. le Sénateur Landry ; parce qu'il est d'une actualité toute particulière, et qu'il trace, suivant nous, le programme qui s'impose à tout canadien français, dans les circonstances présentes.

« Nous vivons, dit l'orateur, au milieu de races étrangères, il faut conserver la nôtre. Quand on nous céda à l'Angleterre, le peuple qui changea d'allégeance se réserva certains droits, il les faut maintenir. Si j'ouvre le livre dans lequel est écrite la constitution que la société Saint-Jean-Baptiste se donnait, il y a cinquante ans, je trouve que le but de cette société est d'unir les Canadiens d'origine française et promouvoir leurs intérêts nationaux, scientifiques, industriels et sociaux.

« Cette union, la société Saint-Jean-Baptiste l'a opérée et c'est parce qu'elle l'a opérée que nos hommes politiques réussirent, en 1842, à sauver du plus désastreux naufrage, notre langue, nos institutions et nos lois.

« L'Angleterre, que l'insurrection de 1837 avait mal disposée à notre égard, rêva l'absorption de notre race par l'élément britannique. C'est dans cette pensée que l'acte d'union nous fut imposé.

« Nos pères résistèrent, nos hommes politiques acceptèrent la lutte sur ce terrain : elle fut vive, tourmentée, mais elle se termina par le triomphe de nos droits et par la reconnaissance définitive d'une langue qu'on avait proserite.

« Une autre constitution nous a été octroyée en 1867, et, depuis cette date, nous vivons sous le régime de la confédération. Or, qui dit confédération réveille de suite l'idée d'un assemblage d'éléments hétérogènes. C'est leur union qui fait la confédération. C'est leur harmonie qui fera le pays grand et prospère.

« Dieu me garde de profiter de cette circonstance pour faire un discours politique ! Dieu me préserve de soulever ce qu'on est convenu d'appeler les préjugés nationaux ! Mais ce que je puis et ce que je dois dire en toute franchise, c'est que le moment est venu où nos sociétés nationales, où nos hommes politiques doivent se recueillir et chercher dans une saine législation et dans des mesures marquées au coin de la prudence et de la justice, le remède que l'heure présente appelle.

« La décision que le Conseil Privé de Sa Majesté vient de rendre, au sujet des écoles du Manitoba, peut être parfaitement légale. L'interprétation judiciaire donnée par le plus haut tribunal de l'empire, peut être strictement conforme à la lettre de la loi. Elle n'en consacre pas moins une grave injustice pour la minorité catholique du

Manitoba, et, en cela, elle ne peut pas être en harmonie avec l'esprit de la législation.

« Cette injustice doit cesser !

« La constitution qui nous régit doit être assez complète par elle-même pour qu'on y puisse trouver le remède aux maux que son interprétation fait naître. La question est brûlante et son règlement peut paraître difficile, je ne l'ignore pas. D'un autre côté, on ne doit pas désespérer du patriotisme de ceux qui sont appelés à donner, dans un avenir prochain, une solution que réclame le pays.

« La providence nous a prodigué, jusqu'à ce jour, des marques si signalées de sa puissante protection que ce serait l'insulter que de ne pas avoir en elle la plus entière confiance. Elle inspirera les chefs de la nation, elle donnera force et lumière à ceux sur les épaules de quels pèse le lourd fardeau du gouvernement d'un pays comme le nôtre, composé d'éléments divers, de croyances différentes, souvent opposés les uns aux autres, toujours en suspicion. Elle inculquera à tous nos législateurs, les notions de son éternelle justice, un sens plus profond des devoirs à remplir. Elle donnera à ceux qui souffrent la patience, la prudence aux âmes généreuses prêtes à se soulever, la circonspection à ces ouvriers de la pensée qui mettent leur plume féconde au service des nobles causes, à tous le courage de mener à bonne fin la plus sainte des luttes, si jamais elle s'engage. Ce sera, espérons-le, une lutte pacifique, sur le terrain même de la constitution, là où la bonne foi, la foi jurée, l'honneur de la parole donnée et du pacte conclu peuvent seuls la placer.

« Nous pourrions avoir des revêrs, le jugement du Conseil privé en est déjà un pour nous, mais nous aurons des succès et des succès signalés si nous savons rester unis, si nous marchons avec prudence, déterminés à ne pas reculer lorsque nous aurons fait un pas en avant, mais ne faisant jamais ce pas sans mûre réflexion.

« Voulons-nous la victoire ? Organisons alors la lutte. Choisissons d'abord le terrain sur lequel elle doit se faire avec le plus d'avantages pour nous, et que ce terrain soit assez large pour y admettre des alliés et nous en aurons. Nous en aurons si nous savons rallier à notre cause tous ceux pour qui la justice n'est pas un vain mot, tous ceux qui ne sont pas prêts à répudier la parole donnée, l'honneur d'un engagement sacré, les droits de la minorité à quelle que croyance religieuse qu'elle appartienne. Nous réussirons dans nos alliances si nous savons nous donner à nous-mêmes des chefs qui commandent le respect et qui réveillent la confiance. Nous voulons des hommes de bon conseil et d'une indomptable

énergie, des hommes qui marchent sans défaillances, qui avancent sans crainte, décidés à surmonter tous les obstacles pour l'honneur du drapeau et le triomphe de la cause.....

« Si nous voulons vaincre mettons de côté les pusillanimes, tous ceux qui craignent pour eux et pour les leurs. Mettons également de côté tous ceux qui s'arrêtent en chemin pour apaiser leur soif, c'est-à-dire tous ceux qui préfèrent les jouissances du bien-être aux rudes fatigues de la lutte. Mais pardessus tout et avant tout, que le Seigneur combatte avec nous. N'oublions pas qu'au milieu de la nuit noire les soldats de Gédéon sonnaient de la trompette et criaient: L'épée du Seigneur et de Gédéon !

Soyons, nous permettons-nous d'ajouter : Canadiens-français sans peur, catholiques francs, et nous vaincrions.

Le fanatisme protestant n'est guère plus en honneur que dans les colonies, si nous en jugeons parce qu'il se passe journellement en Angleterre. Ainsi le nouvel archevêque catholique de Westminster, Mgr Vaughan, a reçu mercredi le pallium en l'oratoire Brompton, à Londres. Une telle cérémonie n'avait pas eu lieu en Angleterre depuis que le cardinal Pole le reçut sous le règne de la reine Marie, il y a trois siècles.

Les deux derniers archevêques, les cardinaux Wiseman et Manning, en avaient été investis à Rome.

La remise du pallium a été faite par le légat apostolique, l'archevêque de Trébizonde, entouré de trente évêques anglais, écossais et irlandais et de nombreux membres du clergé régulier et séculier. Les franciscains, les capucins, les cisterciens, les bénédictins étaient représentés. Les principaux représentants de la noblesse catholique anglaise étaient présents: le duc de Norfolk, lord Denligh, lord Ashburnham. Assistaient également à la cérémonie les ambassadeurs d'Espagne, des Etats-Unis, du Portugal, du Brésil, de Suisse et de Grèce, et les chargés d'affaires de France et d'Autriche-Hongrie.

La cérémonie a été imposante. Le légat du Pape, l'archevêque de Trébizonde, a chanté la grand'messe et prononcé un sermon sur la signification de la remise du *pallium*. Un *Te Deum* et une procession ont terminé la solennité, qui a duré trois heures. Aucune protestation ne s'est fait entendre, aucune injure n'a été dite à l'adresse des catholiques.

Les protestants n'ont pas davantage protesté contre le fait que lord Rippon a été appelé à faire partie du cabinet Gladstone, en

qualité de secrétaire d'Etat pour les colonies. On sait que lord Ripon est un protestant converti, et qu'il a même été autrefois, grand maître des francs-maçons pour l'Angleterre. Rappelons en passant, que la conversion au catholicisme de ce grand maître des francs-maçons est due à la dévotion aux âmes du Purgatoire.

Le beau-frère de lord Ripon, M. Vynor, dans une excursion en Grèce, fut fait prisonnier par des brigands. La rançon arriva trop tard, disent les uns; le prisonnier fut trop raide vis-à-vis de ses pirates, disent les autres, et il fut coupé en morceaux.

La nouvelle de sa mort affreuse jeta le marquis de Ripon dans une grande désolation et le grand-maître de la maçonnerie chercha des consolations du côté de la religion; mais le temple protestant étant habituellement fermé, surtout le soir, il entra à diverses reprises en l'église catholique de Saint-Georges. Il fut là témoin de pieux exercices en faveur des âmes du Purgatoire, chose inconnue aux protestants. Ce dogme consolant lui révéla un côté des grandeurs du catholicisme; il eut des conférences avec les Oratoriens, connut la vérité, abjura l'hérésie.

Les francs-maçons furent consternés, car le marquis de Ripon, avait été pour eux un chef puissant, militant, glorieux, et sa retraite était un lourd pavé tombé sur toute la corporation. Eh bien! ce protestant converti est respecté en Angleterre par ses anciens coreligionnaires, pendant que le ministre de la Justice du Canada, qui, lui aussi, est un respectable converti, est sans cesse dénoncé par une tourbe de fanatiques, furieux de la porte qu'ils ont faite, et qui, en Angleterre, seraient toujours restés au dernier degré de l'échelle sociale.

Un mot avant de terminer, du sixième centenaire de la bienheureuse Cunégonde, que vient de célébrer la catholique Pologne. Cent mille personnes ont pris part à ces fêtes jubilaires au tombeau de la sainte. Fille du roi de Hongrie, mariée au roi de Pologne, malgré son ardent désir de consacrer à Dieu sa virginité, Cunégonde obtint de son mari, Boleslas le Pudique, un double vœu de chasteté que ces admirables conjoints gardèrent jusqu'à la mort. Devenue veuve, la reine s'empressa de revêtir l'habit franciscain et se retira dans le monastère de Sontche, situé au pied des Carpathes; c'est là qu'elle rendit son âme à Dieu, en l'année 1292. Il était juste de célébrer cette date par un renouvellement de dévotion à la Bienheureuse, qui n'a point cessé d'être une des patronnes les plus populaires de l'ancien royaume de Pologne. Plusieurs membres de l'épiscopat polonais et du haut clergé ont tenu à honneur de présider les cérémonies qui commencèrent par la translation des restes

précieux de la sainte en une nouvelle châsse d'argent. Ce fut l'Éme cardinal Dunajewski qui accomplit cette translation, selon le rituel accoutumé; et apposa les scellés sur le reliquaire où furent déposés les ossements sacrés. Aussitôt une immense procession s'ébranla pour faire vénérer ces saintes reliques.

Après cette translation, le cardinal Dunajewski accomplit une autre cérémonie, celle du couronnement de la statue de la Bienheureuse, vénérée dans le chœur des religieuses. Cette couronne royale avait été envoyée par les dames polonaises de la Pologne russe: ne pouvant prendre une part personnelle aux fêtes du centenaire célébrées dans la Pologne autrichienne, vu la persécution qui entrave toute liberté religieuse dans l'empire des Czars, les Polonaises ne se sont pas refusé la consolation de déposer au moins une riche offrande aux pieds de la bonne Reine, qui ne saurait oublier ses anciens sujets dans leur malheur actuel.

Ces magnifiques fêtes ont éveillé dans tous les cœurs l'ardent désir de voir la B. Cunégonde, élevée prochainement au rang de sainte canonisée. Si la canonisation de saint Stanislas, évêque martyr, a amené en son temps une véritable renaissance catholique de l'ancienne Pologne, qui saurait dire les grâces et les bénédictions qui résulteraient de la canonisation de la royale vierge épouse de Boleslas le Pudique? Pour couvrir les frais du procès canonique, on a organisé une souscription dont le promoteur est l'évêque de Farnov, dans le diocèse duquel se trouve le tombeau de la Bienheureuse.

Lettre du R. P. Lacombe

Evêché de Saint-Albert, 21 août 1892.

Monsieur le Rédacteur,

Je crois faire plaisir aux bienfaiteurs de nos missions, aux zélés serviteurs de la Bonne sainte Anne et à vos lecteurs, en vous demandant l'hospitalité de votre Bulletin, afin de leur communiquer un rapport, qui ne peut manquer de les intéresser. Tous connaissent ou ont entendu parler du diocèse de Saint-Albert, des vicariats apostoliques de MacKenzie et de Saskatchewan, mais tous sont loin de savoir que, tout dernièrement, c'était le cinquantième anniversaire de la fondation de Sainte-Anne, la plus ancienne et la première mission établie en ce pays du Nord-Ouest, dont on parle tant aujourd'hui. Vous savez, sans doute, la grande démonstration, qui a eu lieu ici, dans le mois de mai dernier, à l'occasion de la belle excursion épiscopale à Saint-Boniface, Prince-Albert, Calgary, Saint-Albert, Kamloop, New-Westminster, Van-

couver et Victoria. C'était grandiose cette visite de tant de nobles visiteurs au milieu de nos jeunes églises, dont nos missionnaires se réjouissaient en recevant de si illustres amis et protecteurs. La cathédrale de Saint-Boniface n'avait jamais vu et ne verra sans doute jamais une semblable couronne de pontifes et de dignitaires ecclésiastiques dans son sanctuaire. Qu'il était beau et glorieux ce jour où huit évêques, avec le vénérable Métropolitain de Saint-Boniface, bénissaient les foules accourues, pour la circonstance ! Métis et Sauvages, avec les nouveaux colons de différentes nationalités, tous ne faisaient qu'un pour acclamer et recevoir ces grands personnages. Mais, mes chers amis, si le départ de ces visiteurs laissait les habitants de ce district dans le regret et la privation, un beau lendemain se préparait pour soulager les cœurs de nos catholiques et les compenser d'une autre manière. Vos lecteurs vont-ils le croire ? Un pèlerinage à la Bonne sainte Anne dans le Nord-Ouest ! Donc nous n'avons rien à vous envier, quand nous entendrons parler de nouveau de vos pieuses excursions à Sainte-Anne de Beaupré. Oui, je vous le dis en vérité, la veille de la fête de sainte Anne, vous auriez vu une cinquantaine de voitures, chargées de pieux pèlerins, se diriger vers la vieille mission, à 40 milles d'ici, et cela en récitant leur chapelet et en chantant des cantiques à la louange de la grande thaumaturge du Canada. Les Blancs, les Métis et les Sauvages s'ébranlaient et se mettaient en mouvement de tous côtés, leur cœur et leurs yeux tournés vers ce lieu si cher à tous, mais surtout aux missionnaires de ce pays.

Mgr Grandin, accompagné par cinq de ses prêtres était à la tête du pèlerinage. C'est ainsi que ces nouveaux enfants d'Israël s'avançaient dans un religieux silence vers ce lac, dont ils touchaient le rivage, vers la fin de la journée. Les habitants du lac Sainte Anne, Métis et sauvages, étaient heureux de revoir leur Evêque, leurs prêtres et leurs frères, et leur offraient leurs respects et la cordiale bienvenue. Après avoir salué la statue de Sainte Anne, on dressait le camp à l'entour de l'église, qui avait revêtu ses plus beaux ornements de fête. Ce cercle ou plutôt cette couronne de tentes blanches autour du sanctuaire, offrait un spectacle vraiment magnifique. Comme on était heureux et content, après avoir pris le repas du soir. Mais le grand travail va commencer. Les confessionnaux sont assiégés et presque jusqu'au matin, l'église a été encombrée par ces dévots visiteurs. A l'heure convenable Mgr disait la messe pontificale au milieu de ses chers enfants de la prairie et de la forêt. Quel beau spectacle de voir nos 400 pèlerins s'approcher de la sainte communion, sous le patronage de la

Bonne sainte Anne ! A Sainte-Anne de Beaupré, vous avez sans doute une plus belle église, des décorations plus magnifiques, de la musique et des chants plus harmonieux, des foules plus nombreuses, etc., mais je doute que les cœurs y soient plus heureux et plus satisfaits qu'à notre Sainte Anne. Les larmes de joie et de reconnaissance chez vous ne sont pas plus sincères que chez nos chers chrétiens.

Je dois vous dire que ce pèlerinage a été commencé et organisé, il y a quatre ans, par un de nos anciens missionnaires, le Révd Père Lestanc, le Supérieure de la Maison épiscopale de Saint-Albert. Ce digne enfant de la Bretagne pouvait-il ne pas profiter d'une circonstance favorable, pour offrir à la patronne de son noble pays, un souvenir digne de sainte Anne d'Auray ? C'est ce digne Oblat de Marie Immaculée, qui le premier a donné l'idée et l'élan d'un pèlerinage en ce pays. Comment terminer ces lignes sans rappeler le souvenir du courageux et zélé missionnaire, le très Révd M. J.-Bte Thibault, le fondateur de cette mission du lac Sainte-Anne, assisté par son fidèle compagnon, le Révd M. Joseph Bourassa. C'était en 1842, que M. Thibault, après avoir reçu, l'année précédente, son obédience de son Evêque, Mgr Provencher, après avoir mis son voyage et ses travaux futurs sous la protection de sainte Anne, se rendait sur les bords de la rivière Saskatchewan, passait l'hiver au lac Lagrenouille et le printemps suivant se dirigeait vers le fort Edmonton. C'est de là, 50 milles au nord, qu'il allait choisir pour un centre de mission, un lac très poissonneux que les sauvages appelaient *Manito-Sakahigan*, le lac divin, et les blancs disaient : « Le lac du Diable ». L'ambassadeur de Jésus-Christ qui venait prendre possession de ce pays au nom de l'Eglise catholique et de l'Evêque de Saint-Boniface, après avoir béni ce lac et ses environs, l'appela « le lac Sainte-Anne », en souvenir de Sainte-Anne de Beaupré, que le jeune missionnaire avait appris à vénérer et à prier, avant de s'éloigner du sol natal. Cher M. Thibault ! du haut du ciel, entendez-vous toutes les voix de ces bons chrétiens, sur les bords de votre cher lac Sainte-Anne ? Elles disent toutes en chœur, « qu'ils étaient beaux les pieds de celui qui le premier est venu sur ce rivage nous annoncer les vrais biens ! » « Bénie soit sa mémoire, pour nous avoir donné sainte Anne pour patronne. »

Et moi, un des premiers successeurs de ces missionnaires, comment pourrais-je ne pas profiter de cette occasion, pour rendre mon tribut d'hommage et de reconnaissance à la Bonne sainte Anne, sous la protection de laquelle j'ai fait mes premières armes, dans ce pays du Nord-Ouest ? La mission du lac Sainte-Anne n'est

plus aujourd'hui qu'une petite résidence et a perdu beaucoup de son importance à cause du grand établissement de Saint-Albert, mais elle n'en restera pas moins avec l'honneur d'avoir donné naissance à Saint-Albert, l'île à la Crose, les Missions de McKezbie et de Saskatchewan. Edmonton, Calgary, McLeod, Pincher Creek et les Missions des Pieds-Noirs continueront à saluer la Bonne sainte Anne et à la remercier pour les missionnaires qui évangélisent ces différentes localités.

Je termine en vous remerciant et en demandant à ceux qui liront ce rapport de vouloir se souvenir, dans leurs prières, de nos missions et de nos efforts pour rendre plus efficace le salut des âmes.

Je demeure bien sincèrement,
 Votre très dévoué Missionnaire,
 A. LACOMBE, O. M. I.

La mauvaise littérature

Un journal protestant, d'Angleterre, contient, dans un de ses derniers numéros, un article intitulé: « De la décadence de la France, » écrit avec vigueur et remarquable par la justesse de ses aperçus.

L'auteur, protestant, fait allusion aux événements récents, à la persécution religieuse, mais surtout à l'influence de la mauvaise littérature. Après avoir énuméré diverses œuvres pernicieuses, le judicieux écrivain s'écrie: « La France survivra-t-elle? ou bien assisterons-nous au suicide d'une grande nation? Ce serait un fait d'une gravité immense que la chute de la France de son rang parmi les nations européennes.

« Nous le disons ouvertement: nous considérons la tribu des Zola, des Renan, des Bourget, des Daudet et des Maupassant, comme l'ennemi le plus dangereux que la France nourrisse dans son sein. »

Cette conclusion, à notre avis, n'est nullement exagérée. La croisade contre la juiverie a sa raison d'être; mais la juiverie est moins à craindre que ne le sont tous ces malfaitours littéraires.

La jeune fille fin de siècle

Connaît tout; parle de tout; tend la main à tous les jeunes gens. Grande désinvolture; aplomb imperturbable. Habillée d'une manière invraisemblable. Peu de tact, encore moins d'éducation. Tutoie ses parents. Court beaucoup par la ville. Signe

particulier : ne rougit jamais. Rougir, c'était bon pour nos aïeules ; la jeune fille fin de siècle a mis cela de côté ; elle ne baisse pas davantage les yeux. Et pourtant la jolie chose que la timidité, et quel sûr indice de la délicatesse et de la pureté d'une âme que ce trouble soudain, que cet effarouchement subit se trahissant par la rougeur des joues et du front, et forçant les paupières à s'abaisser ! Que faut-il penser de la pureté et de la délicatesse de la jeune fille fin de siècle qui ne sait plus rougir ? A vrai dire, je la crois fort gâtée : gâtée par des contacts dangereux, par des lectures peu avouables, et aussi, hélas ! par des conversations entendues et difficilement qualifiables. La responsabilité de la plupart de ces maux doit être supportée par les parents, dont beaucoup manquent à leur devoir de surveillance et dont plusieurs permettent ou tiennent eux-mêmes devant leurs filles des propos intolérables.

La jeune fille fin de siècle dédaigne absolument les vulgaires occupations du ménage. Peut-être serait-il bon toutefois de lui rappeler qu'au siècle dernier les jeunes filles pensionnaires de l'Abbaye-au-Bois, près Paris, un couvent de France, apprenaient à soigner le rôti, à préparer les cataplasmes, à tenir leurs comptes ; elle surveillaient le balayage des chambres, allumaient les lampes, faisaient le service de la porte, s'occupaient de la lingerie, distribuaient les provisions, et tout ceci ne les empêchait pas d'être fort élégantes et de connaître les belles manières.

Mais, puisque cette éducation date du siècle passé, elle n'est bonne qu'à faire sourire.

Heureusement il est encore des mères qui ne permettent pas à leurs filles de se montrer fin de siècle, qui les élèvent en vue d'une vocation toute de devoirs, quelle qu'elle puisse être.

Et ainsi il est tout indiqué que les jeunes filles fin de siècles épouseront—si elles épousent—les jeunes gens fin de siècle. C'est fort bien, et il n'y a rien à redire à cela. « Je conseille à un sot de n'épouser qu'une sotte, » a écrit un jour Alphonse Daudet. Je suis complètement de son avis.—*Semaine de Cambrai.*

Livres à l'index

Par décret daté du 14 juillet ont été mis à l'*Index* les ouvrages suivants :

Renan Ernest.—*Souvenirs d'enfance et de jeunesse* — Paris 1883.—*Feuilles détachées faisant suite aux souvenirs d'enfance et de jeunesse* — Paris 1892.

Il est donc défendu de lire, de garder, de prêter ou de vendre ces ouvrages, sans une permission spéciale.

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Roch des Aulnets, le 12 ; à Saint-Gilles, le 14 ; à Saint-Henri, le 16.—On mettra bientôt la dernière main à la nouvelle chapelle élevée en l'honneur de la Bonne sainte Anne, à Sainte-Marie de la Beauce. Cette chapelle a 105 pieds de long par 46 pieds de large, avec une sacristie de 20 par 28 pieds. Le carré a 27 pieds de haut, et de la base à la flèche, il y aura 100 pieds. La façade est en pierre bleue avec encadrement des chassises et contre-forts en pierre de taille. M. le curé Chaperon surveille lui-même les travaux.—M. l'abbé N. Désilets, du diocèse des Trois-Rivières, a été nommé vicaire à Lynn, Mass.

Rome.—La commission exécutive du Jubilé épiscopal de Léon XIII vient de présenter au Saint-Père un programme qu'il a approuvé, et où nous lisons, entre autres, les dispositions suivantes :

Les pèlerinages nationaux qui auront lieu à Rome, à l'occasion du Jubilé épiscopal du Saint-Père, commenceront dans la seconde moitié du mois d'octobre 1892 et se termineront en avril 1893. C'est au *Cercle de saint-Pierre* que sera confié le soin de recevoir les pèlerins à leur arrivée dans la Ville éternelle.

Le jour de l'Épiphanie 1893, les enfants des familles honorables de Rome ouvriront la série des fêtes et des audiences, en déposant aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ leurs étrennes comme offrande jubilaire.

Le 19 février, jour anniversaire de la consécration épiscopale de Léon XIII, le Saint-Père célébrera la sainte messe dans la basilique du Prince des apôtres. Tous les pèlerins présents à Rome, auxquels pourront s'adjoindre tous les catholiques romains, auront la faveur d'assister à cette cérémonie.

Les 20, 21 et 22 février, la commission centrale fera célébrer un *triduum* d'actions de grâces à Saint-Laurent-in-Panisperna, où Léon XIII a reçu la consécration épiscopale. Pendant ces trois jours, des offices pontificaux solennels auront lieu dans la même église et de prédicateurs en renom s'y feront entendre.

La même commission centrale fera donner un repas à cent pauvres vieillards, à qui elle procurera aussi des vêtements et qu'elle préparera à recevoir la sainte communion dans la susdite église.

Par le décès du cardinal d'Annibale, le Sacré-Collège est réduit à 53 Cardinaux, ce qui veut dire qu'il y a 17 chapeaux vacants. Il est très rare de constater tant de vacances, et cela surtout dans la curie romaine.

Il n'y a plus, en effet, que 24 cardinaux résidant à Rome, et bientôt le nombre des cardinaux étrangers sera de pair avec le nombre des cardinaux italiens.

Les cardinaux italiens sont au nombre de 28 et les étrangers 23. Deux cardinaux peuvent être difficilement classés : ce sont les cardinaux Bonaparte et Ziglarra. Le premier est né à Rome, de la famille des Bonaparte, qui sont considérés comme princes romains. Le second est né en Corse et par conséquent sujet français, mais toute sa vie s'est passée en Italie et à Rome, et il a été créé cardinal de curie sans aucune intervention du gouvernement de la France. — Le cardinal Sepiacci est nommé préfet de la S. C. des Indulgences, en remplacement du cardinal d'Annibale.

Etats Unis.—Mme Bertha Palmer, présidente du comité des dames directrices de l'exposition de Chicago, vient d'écrire au Souverain Pontife ; elle le prie d'user de son influence pour que les catholiques de toutes les nations veuillent bien réunir, à l'exposition faite en l'honneur de Christophe Colomb, des spécimens et collections de toutes les œuvres artistiques, littéraires ou scientifiques créées plus spécialement par les femmes, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, et attestant le haut degré d'élévation intellectuelle et morale auquel le catholicisme fait parvenir la femme.—On lit dans la proclamation du président Harrison, au sujet du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique :

« En exécution des résolutions prises par le congrès des Etats-Unis d'Amérique, je fixe, par les présentes, le vendredi 21 octobre 1892, quatre centième anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, comme un jour de fête générale pour la population des Etats-Unis. Que ce jour-là, autant que possible, le peuple suspende ses travaux et se livre aux cérémonies par lesquelles il pourra le mieux rendre hommage à l'explorateur, et exprimer la satisfaction que lui causent les grands résultats obtenus pendant les quatre siècles accomplis de l'existence de l'Amérique. »

Angleterre.—Le candidat dont le tour est venu d'occuper le fauteuil du Lord-Maire de Londres, est l'Alderman Knill. Or comme ce monsieur est catholique, il a écrit au conseil pour les informer qu'il décline l'honneur de devenir le premier magistrat de la métropole, à moins qu'on ne le dispense d'assister à la cérémonie officielle habituelle qui a lieu à la cathédrale protestante de Saint-Paul. Si ce conseiller devient maire, ce fait prouve qu'il fera honneur à sa position.